



DÉLÉGATION À L'ACCOMPAGNEMENT RÉGIONAL



© ECPAD - T. Pauleleux

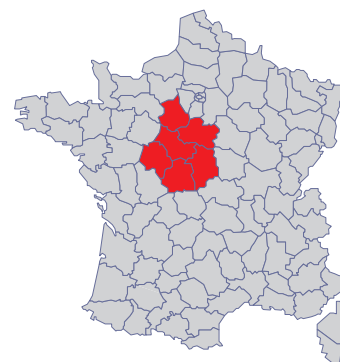
La Pharmacie centrale
du Service de santé
des armées implantée
à Chateau

CENTRE-VAL DE LOIRE

La délégation à l'accompagnement régional (DAR) est chargée de faciliter les relations entre les acteurs locaux et les organismes du ministère des Armées. Elle détecte, facilite, suit et soutient, en coordination étroite avec les acteurs locaux concernés, tout projet d'accompagnement territorial adapté à l'environnement local auquel est associé un organisme du ministère. À la croisée des besoins et capacités du monde civil et du monde militaire, la DAR a un rôle de mise en relation, de facilitation et de supervision de projets de toute nature. Elle met ses compétences en expertise territoriale au profit de l'ensemble des acteurs du ministère.

LA DAR EN RÉGION

En fonction auprès du préfet de région au sein du SGAR (secrétariat général aux affaires régionales), le délégué régional est force de proposition pour le ministère. Il est aussi une courroie d'information et d'échanges entre autorités locales, zonales et centrales du ministère des Armées et l'environnement territorial civil (services de l'État, collectivités locales, élus). Ses missions centrales sont l'accompagnement des restructurations et les actions menées dans le cadre du plan Action PME. Il intervient dans de nombreux autres domaines. Ainsi, en confortant l'ancrage territorial et la visibilité du ministère, son action s'inscrit dans la consolidation du lien Armée-Nation, indispensable à la cohésion nationale.



SOMMAIRE

- **Soutien aux entreprises**
 - ◆ Accès au réseau des acheteurs du ministère des Armées
 - ◆ Charte MEDEF Centre-Val de Loire – ministère des Armées
 - ◆ Le « PUI » : point unique d'information
- **Le projet « Smart Base RH »**
- **Le Plan famille**
- **Service de santé des Armées: conseil au développement de projets innovants**
- **Tours: fermeture de l'activité aéronautique militaire**
- **Salbris: un site potentiellement attractif**
- **CRSD de Châteaudun**

DÉLÉGATION RÉGIONALE

SOUTIEN AUX PME

Accès au réseau des acheteurs du ministère des Armées

Organisée en juin 2019, à la suite d'une première rencontre regroupant les acheteurs institutionnels de l'État en décembre 2018, cette initiative entre dans le dispositif Action PME du ministère des Armées. L'objectif prioritaire est de permettre aux PME et aux entreprises de taille intermédiaire (ETI) d'être informées sur les marchés et les procédures du ministère qui en a fait une priorité (les PME/PMI représentant près de 90 % de ses fournisseurs).

Les PME/PMI et ETI disposent d'atouts considérables en matière de réactivité et de créativité pour favoriser l'émergence rapide de solutions adaptées aux besoins des Armées. La discussion engagée a permis d'établir des synergies entre les différents acheteurs et les représentants du monde économique en vue de faciliter l'accès aux marchés publics en

privilégiant les solutions innovantes. Des prestations ciblées sont désormais proposées aux adhérents des réseaux économiques de la région. Elles s'inscrivent dans une logique « gagnant-gagnant » offrant aux entreprises de réelles opportunités de développement et aux services achats une connaissance plus fine des capacités des acteurs économiques.

Charte MEDEF Centre-Val de Loire – ministère des Armées

En septembre 2018, le délégué régional a rédigé une charte signée à Tours entre le président du MEDEF Centre-Val de Loire et le général de division Eric Maury, Délégué militaire départemental de l'Indre et Loire, représentant l'Officier Général de la Zone de Défense et de sécurité (OGZDS) Ouest. Cette charte pose le principe de relations régulières permettant d'informer les entreprises adhérentes au MEDEF des projets structurants du ministère, des opportunités dans le domaine des achats, de la reconversion des personnels militaires ainsi que des atouts que représentent les réservistes au sein de leurs entreprises.

Cette charte s'est révélée utile dans le cadre de la crise COVID-19 pour identifier les entreprises du territoire en capacité de produire des masques et du gel hydroalcoolique utiles aux Armées ainsi que des respirateurs artificiels. Lors du lancement par l'agence de l'innovation de la défense (AID) de l'appel à projet « COVID-19 », la qualité des relations entretenues dans le cadre de cette charte ainsi que les liens tissés avec l'agence de développement régionale « Dev'up » ont permis au délégué régional d'informer très rapidement les acteurs économiques et les laboratoires de recherche des attendus de cet appel à projet.

Le « PUI » : point unique d'information

Dans le cadre de la politique PME/ETI du ministère des Armées, pour permettre une meilleure lisibilité du ministère vis-à-vis du monde économique et une plus grande cohérence, un point unique d'information « PUI » a été mis en place visant à présenter vis-à-vis des PME régionales un canal d'entrée unique pour tout type de sollicitations. Le délégué régional Centre-Val de Loire assure, en faveur des PME, cette activité de relai vers les organismes et services compétents du ministère, en lien avec le correspondant de la DGA en région.

CHIFFRES CLÉS

17 000
militaires et civils

Plus de
800
PME régionales
fournisseurs
du ministère
en 2019

PIB
72,4 milliards
d'euros

CENTRE-VAL DE LOIRE

LE PROJET « SMART BASE RH »

En s'appuyant sur l'expertise RH du ministère des Armées présente à Tours, le Commandant de la Base de Défense de Tours a lancé un projet innovant de « *Smart Base RH* » qui associe l'enseignement supérieur et la recherche ainsi que les réseaux d'entreprises de la métropole de Tours Val de Loire.

L'objectif est de bâtir un réseau interactif en s'appuyant sur les compétences civiles et militaires disponibles dans la métropole de Tours afin de favoriser l'innovation RH. En partenariat avec Tours Métropole Val de Loire, l'université de Tours et la CCI Touraine, cet écosystème doit permettre de développer des entreprises innovantes à vocation RH et de créer un laboratoire et un champ de recherche à la disposition des étudiants et chercheurs.

PLAN FAMILLE

Fin 2017, la ministre des Armées a lancé le plan d'accompagnement des familles et d'amélioration des conditions de vie des militaires. Celui-ci doit permettre de mieux concilier un engagement exigeant avec une vie familiale épanouie, aider les plus fragiles et prendre en compte les questions de la disponibilité et de la mobilité des agents, civils et militaires.

Dans les trois bases de défense de la région, le délégué régional a participé à l'élaboration des dispositions spécifiques à la situation de chaque établissement. Le recensement des propositions d'amélioration et de mesures utiles aux Armées a été communiqué par le délégué régional aux collectivités locales particulièrement motivées à l'idée d'améliorer l'attractivité de leur territoire pour les militaires.

SERVICE DE SANTE DES ARMÉES (SSA) :

CONSEIL AU DÉVELOPPEMENT DE PROJETS INNOVANTS

Le délégué régional apporte un soutien régulier au service de santé des Armées (SSA) dans ses démarches de *sourcing* et de financement pour le développement de sa R&D. Par exemple, le projet innovant de création d'un mannequin de simulation du blessé de guerre porté par le SSA, est suivi par le délégué régional. Sa démarche a été particulièrement appréciée dans le cadre de la recherche de fonds européens et de subventions, comme celles de BPI Région Centre-Val de Loire proposée via la préfecture de région. Pour répondre au projet du SSA, plusieurs entreprises françaises ont été identifiées pour créer un consortium et travailler à l'étude et au développement d'un premier prototype.



© ECPAD - T. Paudeloux

Scanner au sein
d'un hôpital mobile
de campagne.

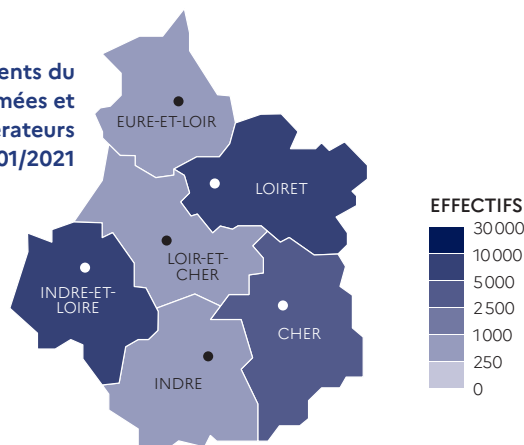
LE MINISTÈRE DES ARMÉES EN CENTRE-VAL DE LOIRE

PRÉSENCE TERRITORIALE

Plus de 17 000 personnels militaires et civils du ministère des Armées sont affectés en région Centre-Val de Loire, essentiellement localisés dans les départements du Loiret, de l'Indre-et-Loire et du Cher. Tours, Orléans-Bricy et Avord sont les trois bases aériennes dont les groupements de soutien des bases de défense assurent le soutien de l'ensemble des établissements et unités militaires stationnés de la région.

Les écoles militaires de Bourges, acteurs essentiels de la transition de l'Armée de Terre, s'insèrent dans un écosystème de filières de formation qui noue des partenariats avec le rectorat et l'université d'Orléans. La région Centre-Val de Loire accueille de nombreuses unités de soutien : la direction du service national et de la jeunesse, le service de santé des armées, les directions des ressources humaines qui se renforcent à Tours.

Nombre d'agents du
ministère des Armées et
de ses opérateurs
au 01/01/2021



François PIQUET

Administrateur civil hors classe
Délégué à l'accompagnement régional
du ministère des Armées
pour la région Centre-Val de Loire

Préfecture de région
Centre-Val de Loire
Secrétariat général
pour les affaires régionales
181, rue de Bourgogne
45042 Orléans Cedex 1
Tél. : 02 38 81 46 30
Portable : 06 08 51 04 54
francois.piquet@intradef.gouv.fr

Assistante :
Joëlle PERLES
Tél. : 02 38 81 46 68
joelle.perles@intradef.gouv.fr

Ministère des Armées
Délégation à
l'accompagnement régional
1 place Joffre 75700 PARIS SP 07
Tél. : 01 44 42 50 34
dar.secretariat.fct@intradef.gouv.fr
www.defense.gouv.fr/dar

ÉCONOMIE DE DÉFENSE

La région Centre-Val de Loire est le siège d'industries d'armement et de sous-traitants. Sa filière Défense, avec 230 établissements, emploie plus de 20 000 salariés. Il s'appuie sur de nombreux maîtres d'œuvre industriels et leurs réseaux de sous-traitants principalement dans les départements du Cher et du Loiret. La Communauté d'Agglomération de Bourges (Bourges Plus), est historiquement tournée vers les industries de la défense, d'armement, d'aéronautique de défense, et les nouvelles technologies : le Cluster Lahitolle est une collaboration entre le Centre de ressources des industries de la défense (CID) et la DGA-Techniques terrestres de Bourges, qui a pour objectif de favoriser le développement et le déploiement d'innovations au service des forces terrestres.

Indicateurs	Dates de référence	Données chiffrées
PIB ⁽¹⁾	2018	74 286 M€
Taux de chômage ⁽²⁾	3 ^e trimestre 2020	8,2 %
Effectifs des armées ⁽³⁾	31/12/2020	16 675
Part dans les emplois régionaux ⁽⁴⁾	2019-2020	16,5 %
Paiements aux PME ⁽⁵⁾	2020	49,9 M€
Nombre de PME régionales ⁽⁶⁾	2020	777
Nombre de projets du PRE Écologie ⁽⁷⁾	2020	87
Montant des projets retenus du PRE volet Écologie ⁽⁷⁾	2020	15,7 M€

(1) Produit intérieur brut (PIB) aux prix courants du marché par région en 2018 en M€. Source : INSEE

(2) Taux de chômage au 3^e trimestre 2020. Données corrigées des variations saisonnières, en moyenne trimestrielle (%). Source : INSEE, estimations de taux de chômage localisés et taux de chômage au sens du Bureau international du travail

(3) Effectifs du ministère des Armées 2021 (hors SMV et apprentis). Source : DRH-MD, REO/RDP 2021

(4) Part des emplois du ministère des Armées (2020) pour 1000 emplois (personnes occupées) de la région (2019), en %. Source : INSEE

(5) Paiements directs du ministère des armées aux PME régionales en M€ en 2020. Source : REF2020, Observatoire économique de la défense / DAF

(6) Nombre de PME régionales 2020. La catégorie « entreprises régionales » répond à plusieurs critères : implantation, siège, activité. Définition dans Ecodef n°182, mai 2021. Source : Observatoire économique de la défense / DAF

(7) Projets de rénovation de bâtiments publics et montants pour le ministère des Armées ; Tableaux DIE/DPMA sur le volet Écologie du plan de relance.

DÉLÉGATION RÉGIONALE CENTRE-VAL DE LOIRE

TOURS : FERMETURE DE L'ACTIVITÉ AÉRONAUTIQUE MILITAIRE

La décision ministérielle du 26 juillet 2017 a validé le principe du transfert de l'école d'aviation de chasse de la base aérienne (BA) 705 de Tours vers la BA 709 de Cognac. L'attractivité de la métropole de Tours ne se dément pas et la zone de vie de la BA 705, occupée par différentes formations et services du ministère des Armées va augmenter ses capacités d'accueil.

La restructuration de la partie militaire désormais dévolue à des activités essentiellement tertiaires doit se faire de manière concomitante avec la continuité de l'activité aéronautique de la gendarmerie et surtout la poursuite et le développement d'une activité aéronautique civile qui représente un enjeu économique régional important.

Devant l'ampleur de ces enjeux et leur complexité, une lettre de mission du préfet de région a confié le 11 septembre 2018 au délégué régional le soin de coordonner les différentes actions impliquant les services de l'État. Une solution à la pérennité du contrôle aérien a d'ores et déjà été trouvée par la direction générale de l'aviation civile (DGAC) avec un dispositif innovant : la *Remote Tower Control* qui sera, en France métropolitaine, la première tour disposant d'un dispositif de surveillance digitalisé déporté.

En mars 2020, la ministre des Armées a confié à la délégation à l'accompagnement régional la mission d'assurer la cohérence globale des actions menées pour le transfert de la plateforme aéronautique aux collectivités locales.

SALBRIS : UN SITE POTENTIELLEMENT ATTRACTIF EN RAISON DE SA SITUATION ET DE SA TAILLE

L'Établissement Principal de Munitions de Salbris a cessé définitivement ses activités fin 2018. Le ministère des Armées a décidé de vendre ou de reconvertir le terrain d'une superficie de 370 hectares. Situé au centre de la France, au carrefour d'un nœud autoroutier et d'un embranchement ferroviaire, le site dispose d'une localisation intéressante avec un important foncier à valoriser. Il comporte 69 000 m² de surfaces bâties, des logements et un domaine boisé.

La reprise d'une activité sur ce territoire est un enjeu important. Le délégué régional travaille en étroite collaboration avec la sous-préfecture de Romorantin et les élus pour façonner un avenir économique favorable à cette emprise. Son rôle est d'identifier les opportunités de développement économique attendues par les acteurs économiques locaux, les collectivités et les acteurs privés. Plusieurs groupes industriels ont manifesté leur intérêt pour le site.



© Base aérienne 705 Tours – Service Photo

Visite de la déléguée à l'accompagnement régional (2^e en partant de la gauche) à la base aérienne 705 de Tours.

CHÂTEAUDUN : UN PREMIER CONTRAT DE REDYNAMISATION DE SITE DE DÉFENSE SIGNÉ EN 2015



© Préfecture de l'Eure-et-Loir

La base aérienne de Châteaudun, transformée en Élément air rattaché (EAR) à la base aérienne 123 d'Orléans-Bricy a fait l'objet d'une première phase de restructuration. Elle a donné lieu le 6 juillet 2015 à la signature d'un premier contrat de redynamisation de site de défense (CRSD) pour un total d'actions programmées à 16,55 M€. Il est doté de 3 M€ de crédits d'État dont 2 M€ issus du fonds pour les restructurations de la défense (FRED). Ce contrat a permis le développement de nombreux projets dont la transformation de la caserne Kellermann, l'accueil d'une école d'infirmières et l'incubation de *start-up* innovantes sur le campus « Les Champs du possible », situé lui-aussi dans le centre de Châteaudun.

Signature du second CRSD de Châteaudun, le 30 décembre 2019. Participants de gauche à droite : M. Alain Venot, Maire de Châteaudun, Président de la CC du Grand Châteaudun ; M. Claude Terouinard, Président du Conseil départemental d'Eure-et-Loir ; Mme Fadela Benrabia, Préfète d'Eure-et-Loir ; M. Philippe Vigier, député d'Eure-et-Loir ; Mme Marina Mauclaire, Banque des Territoires Centre-Val de Loire ; M. Philippe Duprieu, Vice-Président de la CC du Grand Châteaudun

UN SECOND CRSD INITIÉ À LA SUITE DE LA DÉCISION DE FERMETURE DÉFINITIVE DE L'EAR DE CHÂTEAUDUN

L'évaluation du coût de l'entretien du site de l'EAR 279, les frais de mise en conformité des hangars, le nombre des soutiens nécessaires ont conduit les Armées à s'interroger sur le maintien opérationnel du site. Et ceci d'autant plus que, simultanément, l'Armée de l'Air réorganisait la maintenance aéronautique dans un nombre de sites réduits et densifiés pour gagner en efficacité.

La fermeture de l'EAR 279 a été annoncée par décision ministérielle en 2019. Programmée pour fin 2021, elle devrait conduire à la suppression de 273 postes militaires et 60 postes civils. Outre l'accompagnement étroit des personnels concernés, cette mesure a donné lieu à l'élaboration d'un CRSD.

Signé le 30 décembre 2019, ce contrat de redynamisation a été établi à la suite d'une concertation étroite entre l'État (ministère des Armées, ministère de la cohésion des territoires et préfecture) et les collectivités concernées.

Pour accompagner la collectivité dans cette stratégie de revitalisation, l'État s'engage à soutenir les projets qui y contribuent en mobilisant une enveloppe financière de 5 M€ au titre du FRED et de 2,725 M€ du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales ; soit un total de 7,725 M€.

Les terrains concernés seront cédés à l'euro symbolique à la collectivité.

L'accompagnement financier de l'État s'oriente selon trois axes complémentaires, propices à la revitalisation du territoire impacté :

- la reconversion du site libéré par les Armées soit plus de 400ha comprenant une piste de 2 300m et plus de 45 000 m² de hangars et bureaux ;
- la valorisation de la ville-centre et
- le soutien à la création d'emplois et au développement d'entreprises.

La délégation Centre-Val de Loire à l'accompagnement régional se mobilise pour apporter aux collectivités des opportunités de développement économique, financer les études nécessaires et accompagner les acteurs locaux dans cette phase de transition.